

faut vous occuper de cette collecte, excepté dans la Gaspésie, où l'on peut choisir une époque plus favorable, si on le préfère.

VIII. La Mère de la Très Sainte Vierge, celle que nous aimons à appeler *la bonne Ste Anne*, ne cesse de nous obtenir toute espèce de faveurs du Ciel, tant dans l'ordre de la grâce que dans celui de la nature. Son grand crédit auprès de Dieu éclate particulièrement dans les lieux de pèlerinage en son honneur, et sa modeste chapelle de la Pointe-au-Père a déjà été, le théâtre de ses miséricordes à l'égard des pécheurs, des malades et des infirmes. Il est donc bien juste de lui témoigner notre reconnaissance, en faisant une nouvelle offrande pour aider à l'ornementation de cette chapelle. La quête de l'année dernière s'est montée à environ \$220 pour cet objet : espérons que celle de cet été sera encore plus abondante. C'est donner d'une main pour recevoir de l'autre.

A Ste Anne des Monts et à Ste Anne de Ristigouche, on pourra garder la moitié du produit de la quête pour ces églises respectives.

Vous ferez faire cette quête à la messe et aux vêpres le dimanche 25 juillet et le dimanche 1 août, pour que chacun ait l'occasion d'y contribuer.

IX. Vous m'obligeriez beaucoup en me faisant enirt quelque à-compte sur votre dixième de l'année courante. Je vous remercie tous de cette aide, qui est indispensable au soutien de l'évêché et de ceux qui prennent part à l'administration du diocèse, mais qui n'en est pas moins un fardeau assez lourd pour plu-